

Achoura

Vendredi 23 octobre 2015

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, Seigneur de l'Univers et que Ses grâces et Sa paix soient accordées à Son Messager.

Chers frères et sœurs,

Achoura (10 Mouharram). Dans les deux recueils authentiques de Boukhari et Mouslim, Ibn 'Abbas fut questionné au sujet du jour d'Achoura, il répondit : « Je n'ai pas vu le prophète jeûner un jour en y recherchant plus son mérite si ce n'est ce jour-ci, c'est-à-dire Achoura. »

Le jour d'Achoura a un grand mérite. En effet, il est sacré de longue date, son jeûne était connu chez les prophètes de part son mérite. Nouh (Noé) et Moussa l'ont jeûné, les Gens du Livre le jeûnaient, de même les Qouraychites le jeûnaient à l'époque préislamique. Le Prophète l'a jeûné en quatre étapes :

1) **Il le jeûnait à La Mecque**, sans ordonner aux gens de le jeûner. Dans les deux recueils authentiques d'après Aïcha : « Achoura était un jour de jeûne pour les Qouraychites à l'époque préislamique et le Prophète le jeûnait. Puis, quand il émigra à Médine, il le jeûna et ordonna de le jeûner. Ensuite, quand fut révélée l'obligation du mois de Ramadan, il ne jeûnait que le mois de Ramadan et délaissa le jeûne d'Achoura. Donc, celui qui voulait jeûner ce jour le faisait volontairement.

2) **Lorsqu'il arriva à Médine**, il vit que les Gens du Livre jeûnaient ce jour et le vénéraient. Il le jeûna donc et ordonna aux gens de le jeûner, et les incita, à tel point qu'ils faisaient jeûner leurs enfants, comme cela est rapporté dans les deux recueils authentiques d'après Ibn 'Abbas et d'autres.

3) **Lorsque fut prescrit le jeûne du mois de Ramadan**, le prophète n'ordonna plus aux compagnons de jeûner 'Achoura et n'insista plus à son sujet. Le hadith de Aïcha à ce sujet a été précité, et la plupart des savants jugent qu'il est conseillé de jeûner mais sans caractère obligatoire.

4) **A la fin de sa vie**, le Prophète décida de ne plus le jeûner seul, mais d'y ajouter un jour, afin de se distinguer des Gens du Livre dans leur jeûne.

Il est donc recommandé de jeûner ce jour, ainsi qu'un jour avant (et un jour après). Les savants sont unanimes à considérer le jeûne de ce jour comme étant recommandé et non pas obligatoire.

Les savants ont tiré des textes rapportés au sujet de ce jeûne qu'il s'agit bien d'une recommandation et non d'une obligation. Le jour d'Achoura est le jour durant lequel Dieu a sauvé Moïse et a fait noyer Pharaon. C'est aussi le jour où Il a accepté le repentir d'Adam, où Il a sauvé l'Arche de Noé. L'Imam Mouslim a rapporté que 'Abdou l-Lâh Ibnou l-'Abbâs que Allah les agréa tous les deux, a dit : « Le Messager saw est arrivé à Médine, a trouvé des mécréants parmi les fils de Israël qui accomplissaient le jeûne d'Achoura. Ils furent interrogés à ce sujet. Ils répondirent :

« C'est en ce jour que Dieu a donné la victoire à Moussa (Moïse) et aux fils d'Israël (descendants du prophète Jacob qui est musulman comme tous les prophètes) sur Pharaon aussi nous jeûnons ce jour afin de le commémorer ». Alors, le Prophète Salla l-Lâhou `alayhi wa sallam dit : « Nous sommes plus proches de Moussa (Moïse) que vous », c'est à dire que nous avons la même religion que Moïse à savoir l'Islam. C'est alors que le Messager d'Allah ordonna aussitôt de jeûner ce jour (de façon recommandé).

Le Messager d'Allah Salla l-Lâhou `alayhi wa sallam a recommandé de jeûner aussi le jour de Tâçou`â', le neuvième jour du mois de Mouharram. Cette recommandation est tirée de la parole du Prophète : « Si je vis jusqu'à l'année prochaine, je jeûnerai le neuvième jour. » [Rapporté par Mouslim]. Le Messager d'Allah est toutefois décédé avant cela. Certains savants ont dit que la sagesse était dans le jeûne du neuvième jour du mois de Mouharram, il s'agit d'une précaution car il est possible que l'on se trompe dans la détermination du début du mois. D'autre part, si l'on ne jeûne pas le neuvième jour avec le dixième, il est recommandé de jeûner le onzième. Ach-Châfi'yy a même recommandé explicitement dans son livre Al-'Oumm de jeûner les trois jours. Louange est à Allah, le Créateur du monde.